

Communiqué de Presse

Le SNPRM participe à PROVEMPLOI

« Choisir les bons spécialistes de la Relocation peut vous simplifier la vie »

Le **SNPRM**, Syndicat National des Professionnels de la Relocation et de la Mobilité, regroupe les experts du conseil et de la gestion de la mobilité géographique en France et à l'international. Les membres du SNPRM ont pour missions de conseiller, gérer, organiser, coordonner, assister, accompagner.

Le SNPRM participe au Salon PROVEMPLOI parce que les exposants sont des sociétés clientes de ses adhérents, parce que les visiteurs sont ceux qui, demain, une fois embauchés, seront des salariés en droit de bénéficier des services de la Relocation.

Comment aider un salarié à accepter de changer de région ? Comment impatrier un étranger en France, ou expatrier un Français à l'étranger ? Comment réussir l'adaptation de toute sa famille dans sa nouvelle terre d'accueil ? Telles sont les missions des sociétés de Relocation.

La Relocation s'adresse aux grandes entreprises, mais également aux PME, de dimension régionale, nationale ou internationale, françaises comme étrangères. La Relocation prend en charge les formalités administratives liées à la mobilité nationale et internationale, les recherches de logement et d'école, les branchements, les ouvertures de comptes, les prospections pour l'emploi du conjoint, les démarches d'immigration ... Elle a, en outre, la tâche de préparer à la fois le salarié et l'équipe qui va le recevoir, au choc culturel auquel ils ne vont pas manquer d'être confrontés. Même d'une province française à une autre.

Label de qualité, l'appartenance au SNPRM suppose un respect total du code d'éthique qui encadre la profession, et qui, par exemple, interdit aux membres de recevoir toute commission, immobilière en particulier, afin de garantir à ses clients les offres les plus larges en toute transparence.

Que représente la Relocation en 2009 ?

En France, Le SNPRM, créé en 1995, est le syndicat représentatif de la profession. Il compte plus d'une soixantaine d'entreprises, représentant 600 salariés, qui auront accompagné 15 000 familles cette année, pour un chiffre d'affaire de plus de 16 millions d'euros.

En Europe, l'EuRA (Européan Relocation Association) née en 1998, compte aujourd'hui quelques 350 membres, et, à l'échelle mondiale, la profession est organisée en réseaux, afin de garantir l'adaptation et l'intégration à la vie sociale et professionnelle des collaborateurs déplacés. Ainsi un salarié, d'où qu'il vienne, sera, pour son nouvel employeur, immédiatement au meilleur de sa productivité.

Au cours du salon PROVEMPLOI, le SNPRM expliquera tout ce qu'un salarié peut attendre comme conseils et services de la part des sociétés de Relocation, et comment leurs honoraires peuvent, selon les cas, être pris en charge par les aides à la mobilité mises en place par Action Logement.

La mondialisation n'a jamais autant encouragé la mobilité professionnelle et, pour que réussisse la mobilité de leurs salariés, les DRH disent OUI à la Relocation.

SNPRM - BP 6 - 22130 Plancoët

Tel: 02 96 80 47 77 Prt: 06 86 41 50 56 Fax: 02 96 80 47 78

info@snprm.com

www.snprm.com